



ENTREPRENEUR
INVEST

L'INVESTISSEMENT POSITIF

VOTRE FONDS

FCPR

ENTREPRENEURS
& RENDEMENT N°3

VALEURS LIQUIDATIVES

AU 31/12/2023

PART C

CODE ISIN : FR0013330818

1 700,97€

Soit
+70,10%*
depuis l'origine

PART D

CODE ISIN : FR0013330826

1 687,80€

Soit
+68,78%*
depuis l'origine

PART E

CODE ISIN : FR0013330834

1 724,92€

Soit
+72,49%*
depuis l'origine

PART I

CODE ISIN : FR0013330842

1 734,23€

Soit
+73,42%*
depuis l'origine

PART M

CODE ISIN : FR0013330859

1 745,89€

Soit
+74,59%*
depuis l'origine

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

VOTRE FONDS EN QUELQUES CHIFFRES

AU 31/12/2023

ÉVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DEPUIS L'ORIGINE

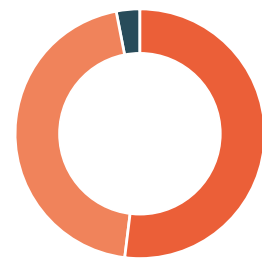
Sur la part C



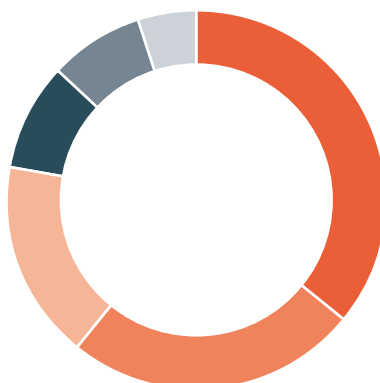
— Part C

RÉPARTITION DU FONDS

Sur la base de l'actif net



- 52%** Investissements PME
- 45%** Placements financiers court terme
- 3%** Liquidités rémunérées ou équivalents



SECTEURS D'ACTIVITÉS DES INVESTISSEMENTS

Sur la base de l'actif net du portefeuille

- 36%** Technologie
- 25%** Médias / Communication
- 17%** Distribution / E-commerce
- 9%** Tourisme / Loisirs
- 8%** Services
- 5%** Energie / Environnement

POINT SUR LA GESTION

La valorisation du FCPR Entrepreneurs et Rendement N°3 a légèrement baissé sur le dernier trimestre 2023. Cela s'explique par une provision enregistrée sur l'une des participations en portefeuille.

Au cours des prochains trimestres, le fonds devrait continuer à percevoir les intérêts des obligations et le remboursement d'un certain nombre de titres en portefeuille permettant de poursuivre le processus de liquidation du fonds. À l'issue de la période de blocage fiscal, le fonds réalisera sa première distribution. Celle-ci devrait intervenir fin juin 2024 et représentera au moins 75% du nominal.



Les participations éligibles du fonds bénéficient du mécanisme de garantie "InnovFin SME Guarantee Facility" avec l'appui financier de l'Union Européenne (au travers des Instruments Financiers Horizon 2020 et du Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (EFSI) établi par le Plan d'Investissement pour l'Europe). Le but du EFSI est d'aider à soutenir le financement et l'implantation d'investissements productifs dans l'Union Européenne et de s'assurer du développement de l'accès au crédit.

Par ailleurs, certaines transactions peuvent bénéficier du soutien apporté par le programme de garantie du Fonds Européen de Garantie ("European Guarantee Fund" ou "EGF"), mis en oeuvre par le Fonds européen d'investissement ("FEI") avec l'appui financier des États Membres contribuant au Fonds Européen de Garantie.

Concrètement, la protection partielle portera sur 50% à 80% du capital des investissements éligibles à cette garantie, ce qui permet de réduire les différents risques supportés par le fonds.

PORTEFEUILLE DU FONDS

AU 31/12/2023

	DATE D'ÉMISSION	DURÉE	COUPON ANNUEL VERSÉ	TRI MINIMAL HORS CONVERSION (INTÉRÊTS VERSÉS + ÉVENTUELS INTÉRÊTS CAPITALISÉS ET/OU PNC)*
AGORAPULSE	JUIL-19	5 ANS	N/A	Converti en actions
CHECKMYGUEST	JUIL-19	5 ANS	5%	11%
EVERMAPS	OCT-19	5 ANS	6%	13,07%
SHOPPER MARKETING	JAN-20	6 ANS	4%	8,50%
NEOCASE	MARS-20	5 ANS	4%	12%
WHAT'S NEXT PARTNERS	AVR-20	5 ANS	4%	10%
S4M	AVR-20	3 ANS	4%	27%
FPS WF VENTURE LOAN	JUIL-20	N/A	N/A	N/A
STARS (TÉLÉSHOPPING)	SEPT-20	5 ANS	3,75%	12,6%
GROUPE FINOLI	NOV-20	5 ANS	8%	8% (intégralement capitalisé)
DYDU	MAR-21	5 ANS	5%	11%
TRUSTBUILDER (INWEBO)	AVR-21	5 ANS	4%	10,25%
AQUA	FEV-23	2 ANS	6%	6%
CYBER GROUP STUDIOS	MAR-23	2 ANS	8,5%	8,5%

*Ces TRI ne constituent aucune garantie. Ils pourront être augmentés en prenant en compte des éventuelles primes perçues par le Fonds, négociées en compensation d'un remboursement anticipé de l'obligation ou d'un refus de conversion par l'entreprise. Entrepreneur Invest prendra la décision de convertir si les conditions de liquidité et de rentabilité sont à l'avantage du souscripteur. Les flux des obligations sont prévus par contrat mais restent dépendants de la santé financière de l'entreprise, ils ne sont donc pas garantis.

HISTORIQUE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

AU 31/12/2023

PATYKA COSMETICS	Remboursement le 05/11/2020, TRI réalisé de 24,7% annuel
BÉTON SOLUTIONS MOBILES	Remboursement suite à un refinancement le 20/01/2021, TRI réalisé de 9,9% annuel
GROUPE SIMAGO	Remboursement le 29/07/2022, TRI réalisé de 11% annuel et de 405,1% annuel pour la partie des actions converties et cédées.
PIXEL-451	Perception des coupons et garantie FEI réalisée le 22/12/2022, TRI réalisé de -17,9% annuel
BSM DEVELOPEMENT	Remboursement le 26/01/2023, TRI réalisé de 22,26% annuel
ECOLE SUP'PARIS	Remboursement des OC et vente des actions le 14/02/2023, TRI réalisé de 46,27% annuel
AGORAPULSE	Conversion des OC et remboursement des OC non converties le 15/03/2023, TRI réalisé de 15,48% annuel
DRIIVE ME	Remboursement et exercice du BSA le 19/07/2023, TRI réalisé de 56,37% annuel
E-ATTESTATIONS	Remboursement le 28/07/2023, TRI réalisé de 18,72% annuel

PRÉ-LIQUIDATION

Afin de préparer la liquidation du fonds et conformément à l'article 26 du règlement du fonds, Entrepreneur Invest a décidé de mettre en pré-liquidation ce fonds à compter du 1^{er} juillet 2023. Pour rappel, pendant la période de pré-liquidation la société de gestion a vocation à distribuer dans les meilleurs délais les sommes rendues disponibles par les désinvestissements et ne peut conserver un montant de trésorerie excédant 20% de la valeur liquidative du fonds.

PROROGATION

Pour rappel et conformément à l'article 7 du règlement du fonds, Entrepreneur Invest a décidé de proroger la durée de vie du fonds d'un an jusqu'au 30/06/2025. Cette première prorogation est faite dans l'intérêt des porteurs de parts, afin de permettre au fonds d'encaisser le remboursement de ses lignes d'investissement ou de les céder dans les meilleures conditions possibles.

PROCHAINE PARUTION EN MAI AVEC LES VL AU 31/03/2024

Ce document est un outil de présentation simplifié et ne constitue ni un conseil en investissement, ni une offre de produit ou service. Ce document est élaboré à partir de sources que la société de gestion considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation et ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Les informations sont fournies à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour. Les documents réglementaires sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion. Le produit financier tel que décrit dans ce document est non liquide et engendre un degré élevé de risque pour l'investisseur.



IMPRIMERIE SOLIDAIRE Ce document est imprimé par l'Imprimerie Solidaire, entreprise adaptée qui compte 80 % de salariés en situation de handicap dans ses effectifs de production. L'Imprimerie Solidaire répond également aux exigences environnementales avec ses certifications PEFC, FSC® et Imprim'vert.